

Gestion et conservation en milieu communautaire

Les Îles Marshall oeuvrent en faveur de la préservation des récifs

Silvia Pinca¹

Le *Marine Science Program* (MSP - Programme des sciences de la mer) du *College of the Marshall Islands* (CMI - Institut universitaire des Îles Marshall) travaille sur les ressources marines avec le *Marshall Islands Marine Resources Authority* (MIMRA - Office des ressources marines des Îles Marshall), le Ministère de l'intérieur et la *Environmental Protection Authority* (RMI-Epa - Direction de la protection de l'environnement), sous l'égide du "Groupe de travail MIEC", récemment constitué. Ce groupe de travail a été créé à l'automne 2002, en coordination avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, afin d'aider les populations vivant dans les différents atolls à préparer leur propre plan de gestion des ressources halieutiques. L'idée est de déléguer la responsabilité de la gestion des ressources côtières aux collectivités locales et aux conseils municipaux, et de les aider à gérer la pêche et les autres activités liées aux ressources marines. Ce projet piloté par plusieurs institutions encadre les efforts des autorités locales ; il s'appuie sur la réalisation d'évaluations sous-marines des ressources halieutiques et la participation active des populations locales à des ateliers. Ces ateliers, qui se déroulent en langue vernaculaire et sont destinés à des groupes d'hommes et de femmes vivant dans les îles éloignées, sont animés par des représentants de l'Office des ressources marines des Îles Marshall. Le Programme des sciences de la mer de l'Institut universitaire des Îles Marshall procède à des études sous-marines afin d'évaluer l'état de santé des récifs et le potentiel de pêche des atolls de la République des Îles Marshall afin de préserver les zones particulièrement riches ou menacées, ce qui constitue l'un des objectifs de la stratégie et du plan d'action en faveur de la biodiversité publié par l'administration centrale, en l'an 2000.

Le premier projet pilote entrepris par le Programme des sciences de la mer de l'Institut universitaire des Îles Marshall, en 2001, à Likiep, faisait déjà partie de ce projet, avant même la constitution du groupe de travail MIEC ; il a pris forme à la demande de l'Office des ressources marines des Îles Marshall qui avait besoin de comprendre "quelles étaient les ressources qui étaient disponibles et abondantes et celles qui devaient être préservées". Ce projet pilote était le premier pas dans la voie de la préparation de plans de gestion des ressources halieutiques. L'étude réalisée à Likiep a été un succès dans la mesure où elle a permis : 1) de former des étudiants locaux — aujourd'hui experts locaux travaillant en tant que stagiaires à la MIMRA — et d'obtenir des renseignements

sur l'état des récifs et des ressources halieutiques comestibles de l'atoll, et 2) d'émettre des recommandations sur les sites qui se prêtent le mieux à d'éventuelles pratiques de sauvegarde. Après cette première expérience menée en 2001 à Likiep, de nouvelles études ont été réalisées à Rongelap et à Bikini, au cours de l'été 2002 par la *Natural Resources Assessment Surveys team* (NRAS - Équipe chargée de l'évaluation des ressources naturelles). J'ai constitué de telles équipes au Programme des sciences de la mer de l'Institut universitaire des Îles Marshall qui ont réalisé des expéditions en 2002, afin d'amener les experts marins locaux au niveau des scientifiques internationaux. L'équipe de quatorze plongeurs comprenait des diplômés locaux — préalablement et récemment formés —, ainsi que des scientifiques originaires du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et d'Australie qui avaient été invités. Cette fois, l'étude portait non seulement sur l'évaluation des poissons comestibles de valeur commerciale et des récifs coralliens, en général, mais encore sur une étude plus détaillée de l'état de santé et de la richesse des récifs coralliens et de leur faune associée ainsi que sur une évaluation qualitative de la biodiversité de toutes les espèces de poissons de récif et de coraux durs endémiques aux plateaux et aux tombants. Cette dernière étude a été rendue possible grâce à la présence de deux spécialistes australiens. En juin et en juillet 2003, l'équipe du NRAS était composée de scientifiques et d'étudiants originaires de neuf pays différents (République des Îles Marshall, Australie, Brésil, Canada, Italie, Allemagne, Philippines, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique) qui ont travaillé ensemble dans les îles éloignées de Mili, Rongelap et Ailiniinae.

Méthodes utilisées

Les étudiants locaux de l'Institut universitaire des Îles Marshall ont reçu une formation de longue durée sur la taxonomie des récifs coralliens, l'identification des espèces et les méthodes d'échantillonnage. Les stagiaires qui avaient participé aux expéditions précédentes (Likiep, Jaluit, Bikini) sont actuellement des experts nationaux en échantillonnage des récifs coralliens et en identification des espèces.

Les méthodes appliquées lors des évaluations réalisées en 2002 et en 2003 (NRAS, 2002) ont été affinées en fonction des enseignements tirés du projet pilote mis en œuvre à Likiep en 2001. Quatre transects, parallèles au littoral, ont

1 Marine Science Program Coordinator, College of the Marshall Islands

été tracés à quatre profondeurs différentes (20, 15, 10 et 5 mètres). Les plongeurs intervenant sur chaque transects ont relevé les types de substrats, la couverture et l'abondance des espèces cibles de coraux, le pourcentage de couverture des formes de vie coralliennes, l'abondance et la taille des espèces cibles, parmi environ 120 espèces et familles de poissons, la couverture et le genre d'algues ainsi que l'abondance des invertébrés à valeur commerciale, dans un volume d'eau de 1 250 m³ (50 x 5 x 5 mètres). En outre, le transect tracé à une profondeur de 15 mètres a été reproduit trois fois pour donner une indication de la variabilité à cette profondeur. Des sites ont été sélectionnés du côté océan et du côté lagon des atolls, y compris des pinacles et des pâtés récifaux. Outre les transects, deux taxonomistes ont répertorié la biodiversité des poissons et des coraux au cours d'un parcours à la nage de 60 minutes. Une espèce de demoiselle, *Chrysiptera tracey*, qui a été capturée a permis de compléter le plan lors de cette dernière expédition et d'obtenir une analyse génétique qui a servi à identifier des populations éventuellement différentes et leur connectivité, ce qui ensuite donne une indication de la dispersion des larves. Des mesures des courants ont été réalisées grâce au mouillage de débit-mètres dans toutes les principales passes et à des mesures *in situ* effectuées sur tous les sites, afin de modéliser un régime de courants autour de l'atoll qui aidera à déterminer le mécanisme de dispersion larvaire. Ces deux éléments d'information seront utilisés pour une sélection plus précise des sites d'aires marines protégées.

Principaux résultats

La présence sur de nouveaux sites de plusieurs espèces de coraux et de poissons a été observée dans cette région — ou dans le Pacifique, pour la première fois, lors des expéditions réalisées en 2002 et en 2003. De nouvelles espèces de coraux et de poissons sont en voie de description.

À l'issue des deux expéditions de 2001 et 2002, il a été recommandé de créer des aires marines protégées — puisque c'est le souhait général des populations locales et de la MIMRA — à Likiep et à Rongelap-Rongelap. De nouvelles aires pour les atolls de Mili et de Rongelap seront mises en place prochainement. La première sortie vers l'atoll inhabité de Rongelap, limitée à l'île principale de Rongelap-Rongelap, où une nouvelle activité touristique commence à se mettre en place, a abouti à des recommandations en faveur de la création d'une aire

marine protégée ou d'un sanctuaire en bordure de l'extrémité sud de l'île, à Jaboan point. Dans cette zone-ci, on a relevé la présence d'une faune d'une très grande diversité et d'une extrême richesse évoluant au milieu de récifs en parfait état. Les gestionnaires des ressources côtières et les spécialistes de la biologie marine ont collaboré pour recommander que ce site soit préservé dans son état actuel de parfaite santé et de grande richesse de sa biodiversité. L'expédition de 2003 a permis l'échantillonnage de tout l'atoll. Les quinze participants ont exploré les récifs situés à l'intérieur du lagon de Rongelap ainsi que ceux qui se trouvent sur le tombant externe et dans les passes, et ils ont découvert des récifs intacts et des poissons d'une taille particulièrement grande, et, dans l'ensemble, une faune particulièrement riche et variée. Les données sont en cours d'analyse et d'autres recommandations de création d'aires marines protégées sur de nouveaux sites seront présentées prochainement.

Sur l'atoll de Mili, l'équipe coopère directement avec les propriétaires fonciers locaux et les pouvoirs publics afin de soutenir l'instauration d'un sanctuaire marin et d'autres zones protégées. Les propriétaires fonciers sont convenus de consacrer plusieurs îles à la préservation de la richesse naturelle d'une région située dans le coin nord-est de l'atoll. Des baleines à bec, des dauphins à long bec, des requins et des poissons de grande taille ont été observés dans cette région, dont les habitats sont aussi d'une très grande diversité. Dans cette zone on trouve des tombants, des passes, des pinacles, des habitats récifaux lagunaires. Les habitants de Mili souhaitent qu'un laboratoire marin soit implanté dans cette zone pour les étudiants du CMI et les scientifiques étrangers en mission dans le pays.

Synthèse

Les mesures de sauvegarde des ressources marines des Îles Marshall répondent à un effort préventif de préservation des récifs, dans un état intact, et à une demande directe des utilisateurs locaux qui se plaignent de la disparition d'espèces qu'ils ciblent tant à des fins commerciales que de consommation locale. Les populations locales des différents atolls éloignés ont signalé une plus faible abondance de bœnitières, de poissons, de langoustes et de coquillages de porcelaine. Le chemin à parcourir avant l'instauration de réserves marines ou la prise d'autres mesures de gestion est encore long, mais plusieurs atolls



Bancs de coureurs arc-en-ciel (*Elegatis bipinnulata*) et de carangues noires évoluant au large du tombant nord à Rongelap

La diversité corallienne de l'atoll de Rongelap

Des scientifiques en plongée et un requin gris (*Carcharhinus amblyrhynchos*) sur l'atoll de Rongelap

(Jaluit, Liliep, Mili et Rongelap) sont à l'avant-garde de cet effort. L'aide des scientifiques à la sélection des sites et des pratiques de sauvegarde est fondée sur des informations biologiques relatives aux populations de récifs coralliens, sur la biodiversité, les mesures des courants et les théories concernant la préservation. Grâce aux observations écologiques telles que celles recueillies par l'équipe d'évaluation des ressources naturelles, il est possible de savoir où se trouvent les écosystèmes sains et productifs, où des mesures de préservation sont plus urgentes et plus efficaces pour la reconstitution des stocks d'espèces rares et où le recrutement d'espèces importantes intervient, puisqu'il est primordial de protéger les zones de frai et les sites de reproduction. C'est sur la base de ces recommandations à caractère scientifique que le groupe de travail aidera les autorités locales des atolls à planifier leurs mesures de préservation, en tenant compte des opinions et des souhaits des populations locales. Ainsi, l'instauration d'aires marines protégées sera le fruit de consultations des collectivités, de leurs attentes et de leurs demandes, ainsi que celui des recherches conduites par les scientifiques locaux et étrangers.

Ces mesures de préservation contribueront aussi, il faut l'espérer, à protéger les zones de pêche contre les opérations de braconnage. Compte tenu de leur diversité extraordinaire et de l'étendue de la superficie recouverte de coraux, les atolls de Rongelap et de Mili offrent un refuge pour toute une kyrielle d'organismes marins. Du fait de leur éloignement, ces atolls et bien d'autres tels qu'Ailinginae, Bikini et Jaluit, continuent d'être la proie des braconniers.

Les aires marines protégées en milieu communautaire seront adoptées comme la version moderne des zones frappées d'interdits traditionnels aux Îles Marshall. Lorsque des réserves d'aussi petite taille seront créées dans cet archipel, les habitants de l'endroit participeront à des patrouilles dans les zones protégées, deviendront des guides touristiques pour des étrangers amoureux de la nature, et seront chargés de la surveillance de l'état de santé de l'écosystème et de la gestion des stations de recherche qui devraient graviter autour des sites protégés tels que ceux-ci.

Ces aires marines protégées en milieu communautaire seront financées grâce à des activités fondées sur le tourisme et l'aquaculture qui seront gérés par les collectivités. Les plans de gestion devront comporter des programmes d'exploitation économiques des aires marines protégées : on fera payer des droits d'entrée aux touristes désireux de pratiquer la plongée libre dans ces parcs, des droits d'amarrage à des bouées de corps morts, on vendra des supports de vulgarisation et des souvenirs dans les parcs, et on organisera des excursions guidées. De nouvelles entreprises d'aquaculture (bénéitiers, coraux, perles) pourraient développer leur activité en parallèle avec les aires marines protégées ; en effet, en tant que source de production de juvéniles et garant de la protection du site d'exploitation aquacole sur place, elles pourraient concourir au programme en consacrant une partie de leurs bénéfices (vente à des aquariums et à des magasins de souvenirs) au financement des frais de gestion du parc. Les recettes générées par des activités de ce type

permettraient de prendre en charge les salaires des agents affectés à la surveillance des parcs et les frais engendrés par la mise en place de patrouilles.

La formation du personnel local à la gestion et à la surveillance est essentielle pour le succès de toute solution durable qui associe les collectivités. Des plans de formation d'intervenants locaux sont actuellement mis au point à l'Institut universitaire des Îles Marshall, et il est arrivé qu'une aide ponctuelle ait été accordée par des institutions externes telles que l'*University of Rhode Island* - Centre de gestion des ressources côtières pour la gestion en milieu communautaire, l'*University of Hawaii-Hilo* pour l'aquaculture locale, l'*University of Alaska* pour les études de commercialisation et les études économiques sur l'agriculture et les pêches. Des projets d'organisation d'ateliers et d'actions de formation supplémentaires sont en cours de préparation pour traiter concrètement de la gestion et de la surveillance des aires marines protégées, mais un soutien financier supplémentaire est nécessaire. Les habitants locaux s'intéressent déjà aux métiers de garde et de surveillance des parcs et sollicitent une formation. L'Office des ressources marines des Îles Mariannes organise des actions de sensibilisation auprès des populations locales ; il met sur pied, dans les îles éloignées, des réunions et des ateliers auxquels ces populations sont conviées. La population de Likiep a déjà reçu cette partie de la formation. Pour les gardes des parcs marins, une formation plus spécifique aura lieu à l'Institut universitaire des Îles Mariannes où les candidats pourront s'initier à l'écologie récifale et aux techniques de surveillance. Quant aux sites sur lesquels ces aires marines protégées seront implantées, ils seront choisis à proximité des villages afin de faciliter les activités de patrouille et de surveillance.

L'aide à la mise en application des nouvelles réglementations qui régissent les aires marines protégées reste une tâche importante et difficile ; c'est pourquoi une assistance juridique et financière est sollicitée pour que ces aires marines protégées soient correctement utilisées. Si l'on ne s'assure pas du respect des réglementations, tout autre effort de préparation et d'instauration d'aires marines protégées serait inutile et voué, finalement, à l'échec.

Nous espérons que grâce au travail mené conjointement par les équipes d'évaluation des ressources naturelles, les partenaires locaux et les pouvoirs publics il sera possible de protéger à long terme et d'exploiter durablement les ressources naturelles de ces îles ainsi que de préserver la richesse de ces récifs dans l'intérêt des générations futures.

Remerciements

Les expéditions de recherche menées par les équipes d'évaluation des ressources naturelles au cours de ces trois dernières années ont été parrainées par l'Office des ressources naturelles des Îles Marshall implanté à Majuro, le *US Department of Interior-Office of Insular Affairs* (DOI-OIA), le *US National Fish and Wildlife Foundation* (NFWF), le *Whitley Institute* (Royaume-Uni), le *Marshall Islands Energy Company* (MEC), le *MaRePac* (Marines Resources for the Pacific), le *Whitley Institute, Point Defiance Zoological Society-Tacoma Aquarium*.